JOURNAL	L'HEBDO	Communauté de Communes Aunis Atlantique
DATE	Jeudi 23 mars 2023	

## Les odeurs de fumée à l'école provenaient bien de la chaudière

## BENON

Les odeurs signalées par la directrice de l'école et qui avaient amené à fermer les classes de grande section et de CP se sont confirmées venir de la chaudière à pellets défectueuse.

Jeudi 16 mars en fin de journée, la municipalité a organisé une réunion publique afin de revenir sur les événements qui ont amené à la fermeture de l'école - côté château - durant deux jours. Le maire, Christophe Vinatier, était accompagné de deux élus municipaux, Thierry Laporte et Guillaume Leblanc. Ce dernier, également sapeur-pompier, est revenu sur le déroulé de toute l'affaire. Les élus ont confirmé que la chaudière à pellets, d'une puissance de 150 kW et qui chauffe à la fois ce bâtiment de l'école, la mairie, l'appartement locatif audessus de l'école ou encore la salle des fêtes, était bien en cause.

## Premières odeurs le 24 février

Les premières odeurs de fumées ont été détectées dès le 24 février et la directrice de l'école, Élodie Zammit, en avait informé la municipalité. Suite à ce signalement, l'entreprise en charge de l'entre-



Christophe Vinatier le maire, et deux élus municipaux, Guillaume Leblanc et Thierry Laporte, ont apporté les explications à la quinzaine de personnes présente (© C.F.)

tien de la chaufferie a été contactée. Cette dernière a mis le compte de ces odeurs sur le temps pluvieux ralentissant le tirage de la cheminée de la chaudière. « Après insistance », est-il précisé, l'entreprise se déplace et constate un relevé positif de 48 ppm (partie par million) de monoxyde de carbone dans le silo qui peut contenir jusqu'à 13 tonnes de pellets. « La norme est de 20 ppm maximum », précisait Guillaume Leblanc. Suivant les préconisations de l'entreprise, les agents communaux ont nettoyé les grilles de ventilation sauf celles de

l'intérieur du silo pour leur sécurité. « Les odeurs ont disparu rapidement. »

Puis elles sont revenues le 7 mars entraînant la fermeture de cette partie de l'école les 9 et 10 mars (lire L'Hebdo 17 du 16 mars), le maire s'excusant auprès du public du mail tardif d'alerte envoyé pour prévenir les parents d'élèves à 19 h 30 : « Nous attendions les préconisations de l'Agence régionale de san-

La chaudière a donc été stoppée et des spécialistes se sont portés à son chevet comme le Centre régional des énergies renouvelables (CRER), une société de ramonage, une autre qui a vidé le silo à pellet et le fabricant de la chaudière pour un diagnostic complet.

Le CRER, lui, rendra son diagnostic complet d'ici quelques jours mais il a déjà noté que le conduit de cheminée qui contient une chaussette en polymère est encrassé et détérioré: « Les chaussettes sont interdites en France depuis 2018, mais la chaudière ayant été installées en 2013, c'était tout à fait possible à cette époque », précisait le maire. Un état des lieux

confirmé par l'entreprise de ramonage. Le silo était aussi très poussiéreux, car il nécessite un nettoyage complet tous les deux ans. La chaufferie était mal réglée et produisait de nombreux messages d'erreur confirmant un défaut d'entretien du silo.

11 529 euros

Des chauffages d'appoint ont été fournis pour les bâtiments dépendant de la chaudière en attendant la remise aux normes de l'installation, qui devrait être effective à la rentrée scolaire, mais espérée dès juillet par les élus. La municipalité s'est tournée vers ses assurances puisque l'opération lui a déjà coûté 11 529 euros. Elle attend également que l'entreprise chargée de l'entretien annuel de la chaufferie fournisse des justificatifs de passage : « Nous n'avons rien en mairie pour 2022 », soulignait Christophe Vinatier.

Elle est aussi dans l'attente des rapports d'expertises afin de pouvoir budgétiser les travaux à engager. Des tests de combustions seront tout de même réalisés durant les vacances scolaires d'avril.

Carine Fernandez